

258024

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
*vendeuil-caply*

**DATE DE CONVOCATION**

22 Novembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 29 Novembre à dix-neuf heures trente.

**DATE D'AFFICHAGE**

22 Novembre 2024

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur VAN ACKER Marc, Maire.

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

EXERCICE	11
PRESENTS	10
VOTANTS	10

**Etaient présents :**

Mrs LE CONTE Bernard, TILLIER Jean, KASTELYN Camille, JOLY Benoît, QUENTIN Thibaut, Mmes OPERON Martine, CAZIER Anick, OLIVIER Brigitte, VERLEYE Aurélie.

**Absent excusé :** M. PARIZE Jérôme.

M. KASTELYN Camille a été élu Secrétaire.

M. PARIZE Jérôme a donné procuration à M. VAN ACKER Marc.

**OBJET : Délibération pour la création des postes d'adjoints**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2122-2 ;

Considérant que le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger ;

Considérant cependant que ce nombre ne peut pas excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal ;

Considérant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 3 adjoints.

Après avoir entendu l'exposé de monsieur le maire,

Le Conseil municipal décide, après en avoir délibéré, par 11 voix pour,

- d'approuver la création de 3 postes d'adjoints au maire,
- de faire procéder à l'élection des personnes occupant les postes ainsi créés.

Fait et délibéré en séance,  
A VENDEUIL-CAPLY, le 29 Novembre 2024,  
Extrait certifié conforme,  
Le Maire,

  
